

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Commission chargée d'évaluer les candidatures au poste de Président de l'Université de Nouakchott

Avis d'appel à candidature (AAC) au poste de Président de l'Université de Nouakchott

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a mis en place, par note de service N° 000010 en date du 28 Août 2024, une commission issue du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique chargée d'évaluer les candidatures au poste de Président de l'Université de Nouakchott.

Sont éligibles à l'appel à candidature les enseignants chercheurs et enseignants hospitalo-universitaires de nationalité mauritanienne en poste à l'université de Nouakchott et de grade au moins Maître de conférence, justifiant d'une aptitude et d'une expérience académique et administrative confirmée.

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Une demande timbrée adressée au Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Une copie de l'extrait de naissance ;
- Une copie des diplômes depuis le baccalauréat ;
- L'arrêté de nomination dans l'enseignement supérieur ;
- L'arrêté de reclassement au dernier grade ;
- Le *curriculum vitae* du candidat ;
- Tous les documents justifiant de l'expérience académique et administrative du candidat ;
- Un projet de développement de l'université pour la durée du mandat. Ce projet doit porter sur un diagnostic de l'existant, une identification des faiblesses pressantes et la proposition d'un plan d'action pour impulser une nouvelle dynamique à l'université de Nouakchott. Le projet précisera également les moyens à mettre en place et les actions à entreprendre dans le domaine de l'administration, de la gestion, de l'enseignement et de la recherche.
- Tout autre document que le candidat juge utile

Les candidats sont invités à soumettre leurs dossiers de candidature à partir du lundi 2 septembre à 8H au vendredi 20 septembre 2024 à 12H, auprès du secrétariat du CNESRS sis aux locaux du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. La candidature en ligne peut se faire sur le site web : www.aac_presidentunivnkc.mesrs.gov.mr .

Aucun dossier ne sera accepté en dehors de la période précisée ci-dessus.

L'évaluation des candidatures portera sur les trois éléments suivants : l'expérience académique, l'expérience administrative et la qualité du projet du candidat et se fera conformément à la grille annexée au présent avis.

La commission transmettra les résultats de cette évaluation au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Fait à Nouakchott, le vendredi 30 août 2024

Le Président de la Commission

Khalidou Mamadou BA